

Anniversaire des garçons en cuisine

"Célébrez avec nous 5 ans de passion pour la cuisine ! Venez découvrir nos offres exclusives, nos démonstrations culinaires et tentez de remporter de fabuleux cadeaux !"

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS "Anniversaire"

Article 1 : Organisation du Jeu

La société Les garçons en cuisine, immatriculée sous le numéro 878 111 095 dont le siège social est situé au 23b rue Paul Chenavard, 69001 Lyon, organise un jeu promotionnel intitulé "5ème Anniversaire" (ci-après dénommé "le Jeu"), accessible à tout client de la boutique Les Garçons en cuisine et sur le site [Les Garçons en Cuisine : Matériel de cuisine haut de gamme à Lyon](#).

Article 2 : Conditions de Participation

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure, à l'exception des membres du personnel des garçons en cuisine, ainsi que de toute personne ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation ou la gestion du Jeu.

La participation au Jeu est subordonnée à un achat minimum de 100 euros TTC (cent euros toutes taxes comprises) en une seule transaction effectuée dans la boutique Les garçons en cuisine ou sur le site [Les Garçons en Cuisine : Matériel de cuisine haut de gamme à Lyon](#) entre le 14/10/2024 et le 15/11/2024.

Article 3 : Modalités de Participation

Pour chaque tranche de 100 euros dépensée lors d'un achat unique, le participant recevra un ticket permettant de participer au tirage au sort via la roue des lots. Le nombre maximal d'essais par participant est limité à trois (3), quel que soit le montant total de l'achat. Par exemple :

- Un achat de 100 euros donne droit à 1 essai.
- Un achat de 200 euros donne droit à 2 essais.
- Un achat de 300 euros ou plus donne droit à 3 essais maximum.

Article 4 : Déroulement du Jeu

Le tirage au sort pour les participants ayant obtenu un ou plusieurs tickets se fera en boutique **le dernier jour de l'événement anniversaire** soit le **14 novembre 2024**. Tous les participants ayant accumulé des tickets durant la période du Jeu seront invités à se rendre en boutique à cette date pour tourner la roue des lots. Chaque ticket donne droit à **une tentative de tirage**. Les lots associés à chaque section de la roue seront définis en amont par l'organisation.

Si un participant ne peut pas se rendre en boutique le jour du tirage, un membre du personnel effectuera le tirage en son nom. Le participant pourra ensuite récupérer son lot en boutique à la date de son choix, **sous réserve de présentation du ticket correspondant**. Les tickets sont valables uniquement pour le tirage au sort effectué le dernier jour de l'événement anniversaire, et ne pourront pas être utilisés après cette date.

Article 5 : Lots

Les lots à gagner sont les suivants :

- un couteau japonais chroma
- une cocotte STAUB
- une bouilloire swilling
- un moule gobel
- une moulinette de la bonne graine
- des zesters microplane
- un éplucheur microplane
- une bouteille isotherme qwetch
- minimax big green egg
- une machine à pâte Marcato classic
- essoreuse à salade 26cm transparente
- tablier de stuff design
- une paire de gants BBQ glove canvas black/tan
-

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur échange ou remplacement pour quelque raison que ce soit.

Article 6 : Remise des Lots

Les lots seront remis immédiatement après chaque tirage au sort si le lot est disponible en boutique.

Article 7 : Responsabilité

La société Les garçons en cuisine décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des lots après leur remise aux gagnants.

Article 8 : Données Personnelles

Les informations collectées dans le cadre du Jeu sont destinées exclusivement à la gestion du Jeu et à l'envoi des lots. Elles ne seront ni revendues, ni utilisées à d'autres fins sans l'accord des participants.

Article 9 : Acceptation du Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement sans aucune réserve ni condition préalable du participant.

Article 10 : Dépôt du Règlement

Le présent règlement est déposé chez Maître [Nom de l'Huissier], Huissier de Justice, [Adresse

de l'Huissier], et peut être consulté gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante :
[Adresse de la Boutique].

Article 11 : Modifications

Les garçons en cuisine se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le Jeu sans préavis, en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, sans que cela ne puisse engager sa responsabilité.

Article 12 : Loi Applicable et Juridiction

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution du présent règlement sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du Tribunal de Commerce de Lyon.

Fait à Lyon, le 10/10/2024.

Pour toute question relative à ce règlement, veuillez contacter Les garçons en cuisine à l'adresse suivante : am@lesgarconsencuisine.fr.